

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DELIBERATION N°2021-11-446

Objet : Organisation des vice-présidences

Séance du 30 novembre 2021

Date de convocation : 22 novembre 2021

Membres en exercice : 10

Membres présents : 7

Nombre total de voix : 7

Le quorum est atteint : 7/10 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le trente novembre, à treize heures trente, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Présents avec voix délibérative :

Pierre Martinez, Jean Denat, Loïc Fataccioli, Véronique Martin, Josiane Rosier-Dufond, André Brundu, Thierry Agnel,

Absents excusés :

Philippe Gras, Thierry Féline.

Rapporteur : M. Martinez

Fondements juridiques :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté n°20212906-B3-003 portant extension du périmètre du PETR Vidourle Camargue à la communauté de communes du Pays de Lunel et approbation des nouveaux statuts ;

Vu les statuts du PETR et notamment l'article 5 : Le Président et le Bureau ;

Vu le procès-verbal des élections des vice-présidence en date du 16 septembre 2020 ;

Vu les délibérations n°2021-10-444 et 445 du comité syndical du 13 octobre 2021 déterminant le nombre de vice-présidences et l'élection des candidats ;

Exposé :

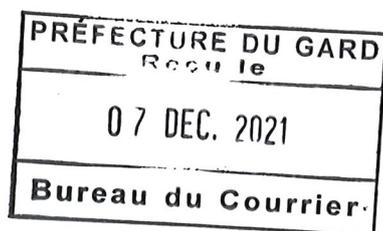
Lors du dernier comité syndical du 13 octobre 2021, deux nouvelles vice-présidences ont été créées dans le cadre de l'intégration de la communauté de communes du Pays de Lunel, classées par défaut en 8^{ème} et 9^{ème} position :

- 1er Vice-président : M. Philippe GRAS
Chargé du Développement économique, promotion du territoire, maintien et développement de l'activité agricole et en charge du Conseil de développement
- 2ème Vice-président : M. Jean DENAT
Chargé de la Transition énergétique, du cadre de vie et de la biodiversité
- 3ème Vice-président : M. Thierry FELINE
Chargé du Projet de territoire
- 4ème Vice-présidente : Mme Véronique MARTIN
Chargée de la Culture, du patrimoine et du mécénat

- 5ème Vice-présidente : Mme Josiane ROSIER-DUFOND
Chargée de la promotion et du développement touristique
- 6ème Vice-président : M. André BRUNDU
Chargé des Savoir-faire et des traditions
- 7ème Vice-président : M. Thierry AGNEL
Chargé des Finances et de la commande publique
- 8ème Vice-président : M. Patrice SPEZIALE
Chargé du Projet alimentaire territorial et du soutien à la ruralité
- 9ème Vice-président : M. Loïc FATACCIOLI
Chargé de la Mobilité, des interconnexions et coopération entre territoires

Pour retrouver une équité entre les EPCI, il s'agit donc :

- De procéder à la hiérarchisation des vice-présidences, un arrêté viendra acter la décision,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



Résultat du vote :

Vote pour : 7

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président
Pierre MARTINEZ

Syndicat Mixte
MÉTROPOLITAIN
de la Région Occitane
MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 07.12.21
- Sa publication le : 07.12.21
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 07.12.21

Le directeur général des services, Maxime Charlier